



VILLE DE
NAMUR

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES
CIVILES ET SOCIALES

**SERVICE DE
COHÉSION SOCIALE**



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS DE NAMUR

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2015

⇒ NOMBRE DE REUNIONS TENUES PAR LE C.C.C.A. ET LES ANIMATEURS DES COMMISSIONS :

Le Conseil Consultatif Communal des aînés s'est réuni **cinq fois** en séance plénière.

Plusieurs commissions de travail ont poursuivi leurs réflexions :

1. La Commission « Qualité de vie » ;
2. La Commission « Environnement » ;
3. La Commission « Mobilité et sécurité » ;
4. La Commission « Actions intergénérationnelles ».

⇒ ACTIVITES MENEES AU SEIN DES COMMISSIONS DE TRAVAIL :

I. Commission « Qualité de Vie »

Les membres de cette commission se sont réunis **trois fois** sur l'année.

Ils ont participé, en février 2015, à une enquête de satisfaction concernant « le Guide namurois du Maintien à domicile » réalisé par le CPAS de Namur.

Faisant suite à des réunions communes de la commission « Environnement et Espaces publics » et de la commission « Qualité de vie » avec des habitants des quartiers, M. Gengler, animateur de la commission « Qualité de vie », a dégagé quelques pistes d'action. L'objectif des visites est de déboucher sur une amélioration de la qualité de vie des habitants grâce à un environnement plus agréable et qui réponde aux souhaits des citoyens.

Parmi ces pistes, en voici quelques-unes :

- Des lieux de convivialité et de détente, avec des terrains de jeu sécurisés, bien entretenus, des bancs publics adaptés, à bonne hauteur ;
- La présence accrue d'éducateurs ou animateurs en soirée dans certains quartiers tels que : Saint-Nicolas, Amée, Hastedon, Petit Ry... ;

- Des rencontres intergénérationnelles (Hastedon), la redynamisation de certains comités de quartiers (Germinal, Basse-Enhaive) ;
- Des lieux adéquats et protégés pour y entreposer les sacs poubelles (Plomcot, Amée), à mettre en place via les sociétés de logement ;
- La réhabilitation du site « Bister » et de « l'Ecole du Génie » ;
- La suppression du passage à niveau de Jambes ;
- La création ou l'entretien régulier des trottoirs, la sécurité, la présence et la visibilité accrue des agents de quartiers (Flawinne, La Closière) ;
- Des moyens de transports adaptés (La Closière). Les pensionnaires du home demandent la possibilité de pouvoir être véhiculés vers l'extérieur ;
- La création de passages protégés pour piétons ;
- Les quartiers de Temploux et Suarlée souhaitent la création de lieux de rencontres que ce soit pour occuper les jeunes ou créer des espaces intergénérationnels et conviviaux, avec des bancs à bonne hauteur ;
- Solutionner les problèmes d'égouttage à Daussoix et plus précisément à la limite de la commune de La Bruyère.

Cette consultation des habitants mériterait de se poursuivre dans le cadre de l'action « Ville amie des aînés » en veillant à encadrer, d'une manière méthodologique, une telle démarche.

Les membres du C.C.C.A. ont rappelé leur souhait d'engager de manière spécifique une personne pour suivre le projet « Ville amie des aînés ».

Les membres de cette commission souhaiteraient que la démarche s'étende au Centre-Ville, via les comités de quartier constitués pour les fêtes de Wallonie.

Le quartier de la gare et son avenir inquiètent plus d'un membre. Cette préoccupation a pu être rencontrée lors de l'évocation de ce quartier en automne dernier par l'équipe du Pavillon d'aménagement urbain.

Deux autres thématiques ont été abordées :

➤ **La présentation de conférences sur des sujets variés :**

1. « Comment mieux se comprendre entre les générations » par Mme Olga Belo-Marques.

La conférencière a présenté les différentes générations, de la guerre 1940/1945 à nos jours. Nous avons enregistré 45 inscriptions pour cette conférence.

2. « Aidants et professionnels à domicile : quel partenariat autour de la personne âgée » présentée par Mmes Florence Potier, Geneviève Aubouy et Caroline Ducenne.

Cette conférence a fait apparaître les nombreux problèmes de santé des aidants proches. Les différents orateurs ont pu mesurer cette situation préoccupante et ont présenté des propositions de solutions permettant de venir en aide aux aidants proches.

Les membres du C.C.C.A. ont évoqué l'intérêt de créer des groupes de paroles afin d'apporter un répit et d'échanger sur ces problématiques.

Ce sujet a beaucoup intéressé les professionnels, les retraités et certains membres du personnel communal. 70 personnes ont participé à cette conférence.

➤ **Réflexions et demande de participation des membres du C.C.C.A. aux Conseils de résidents des Maisons de repos du CPAS.**

Douze membres du C.C.C.A. ont posé leur candidature pour assister aux Conseils de Résidents des cinq Maisons de repos (M.R et M.R.S) du CPAS de Namur.

Le Conseil communal a validé ces candidatures.

Les membres du C.C.C.A. ont suivi une formation préparatoire à ces réunions, donnée par deux personnes de l'ASBL « SENOAH » (nouvel intitulé remplaçant Info-Home Wallonie), dont une juriste. Depuis juin 2015, les 12 membres du C.C.C.A. participent aux Conseils de résidents.

Avant chaque séance plénière, une intervention leur est proposée dans le but d'échanger par rapport à ce qui se dit au sein des réunions.

Le rôle des membres du C.C.C.A. consiste essentiellement à observer et écouter les besoins des aînés.

Dans l'ensemble, l'évaluation est très positive et aucun membre du C.C.C.A. ne rencontre pour l'instant de difficultés. De plus, ils sont, en général, très bien accueillis par les directions des établissements.

II. Commission « Environnement et Espaces publics »

Les membres de cette commission se sont réunis **six fois** sur l'année.

Ils ont poursuivi les rencontres avec les aînés dans les différents quartiers de Namur en vue d'établir un état des lieux des abords et de l'environnement des quartiers.

Les membres de la Commission ont souhaité ajouter les parcs publics.

Grâce à ces visites et à ces échanges avec la population aînée namuroise, les membres du C.C.C.A. peuvent se faire une idée des préoccupations réelles des aînés dans différents domaines tels que : la mobilité, la sécurité, la vitesse excessive, les incivilités...

III. Commission « Mobilité et sécurité »

Les membres de cette commission se sont réunis **cinq fois** sur l'année et ont abordé les points suivants :

➤ **Poursuite de la campagne de courtoisie : « Le Namurois est courtois ».**

Pour rappel, cette campagne vise à respecter les usagers de la route quels qu'ils soient.

En 2015, poursuite de l'expérience pilote initiée en 2014 entre le C.C.C.A. et l'école communale de Wépion. Le C.C.C.A. espérait que cette expérience suscite le même engouement dans les autres écoles communales. Malheureusement, ce ne fut pas le cas.

➤ **La sécurité des aînés en rue et les techniques de self-défense.**

En 2014, les aînés ont participé à une sensibilisation tant psychologique que physique organisée lors de la semaine « Violences intra-familiale » où l'ASBL « Garance » spécialisée dans ce domaine est venue présenter le sujet.

Cette expérience fut très concluante et un groupe d'aînés du C.C.C.A. a souhaité suivre des cours de self-défense. Dès janvier 2015, la secrétaire du C.C.C.A. s'est informée des possibilités en cette matière et en avril 2015, une expérience pilote a été initiée en partenariat avec la Police de Namur et 8 membres du C.C.C.A.

C'était une première dans la mesure où M. Meurice, Inspecteur de Police, forme spécifiquement les policiers. Il a été à l'écoute des aînés et a proposé 9 séances entrecoupées d'échanges verbaux mais aussi d'exercices pratiques tout à fait adaptés à l'hypothèse d'une agression en rue.

Cette nouvelle expérience pour les aînés les a convaincus de poursuivre et d'étendre ce type de formation pour les aînés namurois en 2016. Ils ont appris à avoir mieux confiance en eux et à devenir davantage observateurs pour analyser le bon geste.

Des formations en self-défense sont donc programmées en 2016. Il y aura 2 modules de 4x2 heures.

➤ **« Communication en matière d'accessibilité et de mobilité auprès des aînés namurois ».**

Les membres du C.C.C.A. ont évoqué l'importance de réaliser de nouveaux spots susceptibles d'être diffusés sur le site de la Ville et internet vu l'évolution des nouvelles technologies.

Ce projet a été réalisé avec l'aide des membres de la commission et de l'ASBL « Média-Animation », laquelle a mis son savoir-faire et sa compétence à la disposition des aînés namurois.

Nouvelle expérience pilote pour cinq membres du C.C.C.A. : concevoir, rédiger les synopsis, tourner les spots, assurer le montage pour finaliser par la réalisation.

Ces spots seront diffusés en 2016.

IV. Commission « Actions intergénérationnelles »

Les membres de cette commission se sont réunis **cinq fois** sur l'année et ont abordé les sujets suivants :

➤ **Présentation d'un projet de voyage « intergénérationnel » en Baie de Somme.**

Ce dernier est initié par l'Institut Félicien Rops en partenariat avec le C.C.C.A. et l'équipe aînés. Ce voyage a pour objectif de sensibiliser les élèves à un « travail de mémoire » et ce, dans le cadre de la commémoration de la guerre 1914/1918. Malheureusement, ce voyage n'a pu avoir lieu en 2015 mais se fera les 02, 03 et 04 mai 2016.

Un groupe réunissant 18 élèves de 6^{ème} année en section « Accueil », 3 professeurs et 9 aînés se rendront en Baie de Somme.

➤ **Projet de création d'une « Maison Intergénérationnelle ».**

Les membres de cette commission ont mené une réflexion de fonds sur la thématique de la maison intergénérationnelle. Dans cette optique, un questionnaire a été rédigé et transmis aux aînés du C.C.C.A. ainsi qu'à tous les aînés namurois par le biais du « Namur Magazine ».

Un dépouillement du dit questionnaire se fera en février 2016.
A ce stade du projet, aucun bâtiment n'est disponible.

Le 14/07 et 18/08, deux journées « Bien être » ont été organisées en partenariat avec la cellule Egalité des chances. Cette expérience fut très positive, les objectifs ont été atteints.
Les différents publics ont pu tisser du lien, partager un moment de détente et découvrir, pour certains, la mer pour la première fois.

Dans le cadre de la commission « Activités intergénérationnelles », les membres ont visité la nouvelle pension de famille créée par le CPAS de Namur.
Un accueil chaleureux de la part de l'éducatrice et des locataires fut réservé aux aînés.

Enfin, le service Jeunesse de la Ville de Namur a proposé aux aînés de participer en 2016 à différentes visites prévues à Breendonk.
Cette collaboration nous paraît d'autant plus intéressante qu'elle répond à un des objectifs des membres : sensibiliser les jeunes au « travail de mémoire ».

Enfin, un calendrier reprenant les activités et manifestations patriotiques a été remis aux membres du C.C.C.A. et aux associations « troisième âge », ainsi qu'aux écoles afin de pérenniser le « devoir de mémoire ».

⇒ CONCLUSIONS :

Les membres du Conseil Consultatif Communal de Namur restent à l'écoute des citoyens âgés par le biais du lien du C.C.C.A. avec le site internet de la Ville. Un nouveau folder présentant le C.C.C.A. est en cours de réalisation.

Le secrétariat du C.C.C.A. reçoit de nombreux appels des citoyens namurois. Cela représente plus de 500 appels sur l'année et 1000 e-mails.

Les membres du C.C.C.A. ont souhaité se rapprocher des aînés en initiant des visites dans les quartiers pour mieux comprendre leurs réalités de terrain et de fait, mènent une réflexion en adéquation avec leurs préoccupations.

Par ailleurs, si le C.C.C.A. a une mission d'avis, il reste à l'écoute et ouvert à tous les projets émanant des différents échevinats de la Ville de Namur ou des services extérieurs, susceptibles d'intéresser les aînés.

Une réflexion est actuellement en cours pour la mise sur pied d'un projet « Maison intergénérationnelle » et d'une nouvelle action en matière de communication sur les réalisations et les préoccupations citoyennes des aînés namurois.

En guise de perspectives d'avenir, le C.C.C.A. souhaite :

- Poursuivre son travail d'information et de communication, en participant aux différentes journées portes ouvertes, interview presse (UTAN, Salon du Volontariat, Police, présentation aux quartiers tels que Wierde, Naninne...);
- Poursuivre son travail avec les comités de quartiers afin de susciter une réelle cohésion sociale avec les quartiers, les associations locales et les partenaires locaux ;
- Susciter un travail intergénérationnel, de solidarité entre les générations (Carrefours des générations, journées bien-être, travail de mémoire...);
- Soumettre des propositions d'actions visant l'amélioration des conditions de vie de nos aînés (mobilité, aide à domicile, petits services...).